

2022-2023

Reddition de comptes publique pour l'année 2022-2023

Direction des technologies de l'information

Novembre 2023

Introduction

La Direction des technologies de l'information du Cégep de Valleyfield joue un rôle essentiel dans la réalisation de la mission du Cégep et sa transformation numérique. Elle fournit les outils technologiques nécessaires pour ses enseignant(e)s, son personnel et ses étudiant(e)s. Au cœur de toutes ses activités, la sécurité des données et de l'information est une priorité. Cette reddition de comptes met en lumière nos principales réalisations de l'année.

1. Rehaussement de la cybersécurité

Afin d'assurer la protection de ses infrastructures et de ses systèmes, la Direction des technologies de l'information a mis en place plusieurs mesures qui ont pour objectif d'augmenter le niveau de sécurité, notamment :

- Exercice de catégorisation des actifs afin de mieux identifier les éléments critiques de l'organisation;
- Rehaussement de l'antivirus (solution EDR) avec de nouvelles règles de protection;
- Mise en place du cryptage des disques durs des portables du personnel;
- Déploiement d'initiatives nationales, notamment l'évaluation nationale de cybersécurité (ENC) et le système de détection d'intrusion (SDI);
- Déploiement de l'authentification multifacteur (MFA) incluant sur le portail des étudiant(e)s;
- Mise en place d'une copie de sauvegarde infonuagique du stockage M365 (OneDrive, Courriels Exchange, Teams et SharePoint);
- Mise en place d'une nouvelle solution de journalisation et de surveillance centralisée;
- Rehaussement de la sécurité de l'accès à des applications de gestion critiques;
- Séparation de notre réseau sans-fil pour isoler les appareils personnels de notre infrastructure;
- Participation au comité sur la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels.

2. Rehaussement des infrastructures et du parc informatique

Au cours de l'année, la Direction des technologies de l'information a effectué plusieurs mises à niveau et modernisations de son infrastructure, notamment :

- Rehaussement du parc informatique et de l'équipement audiovisuel de plusieurs classes;
- Remplacement du serveur de caméras de surveillance;
- Migration de plusieurs serveurs Windows virtualisés vers une version plus récente;

3. Rehaussement des solutions applicatives

La Direction des technologies de l'information a mis en place plusieurs solutions applicatives au cours de l'année afin d'aider les équipes pédagogiques et de gestion à optimiser leur travail. Citons notamment :

- Création de sites SharePoint pour des centres d'aide;
- Mise en place d'un outil de synchronisation des horaires des enseignant(e)s vers Outlook, en complément de l'horaire des étudiant(e)s, afin d'offrir un agenda numérique prérempli;
- Déploiement d'un portail pour des formulaires de demandes d'événement;
- Inauguration du nouveau site Web du Cégep;
- Rehaussement de l'application de gestion des demandes d'impression avec l'acquisition d'une nouvelle solution externe et déploiement des premières phases de tests.

4. Migration des charges vers l'infonuagique

Comme le stipule le décret gouvernemental, le Cégep doit migrer ses charges vers l'infonuagique. Au cours de l'année, la Direction des technologies de l'information a procédé aux activités de migration suivantes :

- Octroi du contrat et déploiement de la zone d'accueil dans l'environnement infonuagique;
- Mise en place d'un pare-feu pour la zone d'accueil ainsi que d'une protection des applications;
- Déploiement d'un environnement virtualisé d'accès à des logiciels spécialisés à distance;
- Mise en place de la solution de journalisation dans la zone d'accueil;
- Utilisation de la zone d'accueil pour déployer le portail pour les formulaires.

5. Développement techno pédagogique

Afin d'orienter l'évolution de nos environnements numériques, l'équipe a effectué les travaux suivants :

- Étude sur les compétences numériques des étudiant(e)s
- Mise en place d'un cadre de référence du DEC portable

6. Service et soutien à la communauté collégiale

Afin d'améliorer l'expérience utilisateur, la Direction des technologies de l'information du cégep a élargi son offre de service en 2022, en offrant plus d'heures de support, notamment sur l'heure du dîner ainsi qu'en fin de journée, jusqu'à 18h. Elle a également élargi son soutien aux étudiant(e)s en participant aux journées d'accueil lors des rentrées, notamment pour aider à la connectivité et à la sécurité des

comptes des étudiant(e)s. Ceux-ci peuvent également se présenter au comptoir de service de la Direction en tout temps durant ses heures d'ouverture.

Conclusion

L'année 2022-2023 a été marquée par d'importants progrès dans notre mission de soutenir la transformation numérique du Cégep de Valleyfield. Nos étudiant(e)s nous mentionnent d'ailleurs qu'ils se sentent plus à l'aise numériquement. Nous restons engagés à assurer la sécurité et l'efficacité de nos infrastructures et à offrir un service de qualité à notre communauté collégiale.